

Evaluation finale du programme LEADER 2015-2022 du pays Vichy-Auvergne

Présentation du 15.12.21



Les questions évaluatives

- ✓ Où en sommes-nous ? Notre programme LEADER a-t-il répondu aux enjeux de notre Stratégie Locale de Développement ?
- ✓ Quelles ont été les effets positifs de notre programme LEADER sur et pour le territoire ?
- ✓ Quels enseignements tirons-nous de cette programmation pour préparer la prochaine candidature ?
- ✓ Et que voulons-nous faire autrement pour la prochaine candidature, y compris en termes de pilotage, gouvernance, coopération...

7 Fiches Actions

1/ Renforcer les liens Ville-campagne caractéristiques de notre territoire à travers une démarche de développement durable

2/ Pour une offre de service élargie à l'échelle du Pays.

3/ **Préserver et valoriser les ressources et milieux naturels.**

4/ **Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles**

5/ Accompagner le développement de l'économie présentielle et durable.

6/ Inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjours de qualité.

7/ **Faire de la coopération, un axe fort de développement du territoire.**

8/ **Animer le programme, le gérer, l'évaluer**

6 Objectifs opérationnels

-Développer les circuits courts via filière locale

-Développer les modes de transports alternatif à la voiture

-Améliorer l'offre de service et l'accès à la santé.

-**Préserver et valoriser les richesses environnementales, patrimoniales et culturelles**

-Conforter les activités économiques artisanales et commerciales

-Renforcer l'économie liée au sport, au bien être et aux activités nature

3 Objectifs stratégiques

Axe 1 : Renforcer par l'innovation, l'expérimentation, les liens « Ville-Campagne » caractéristiques de notre territoire

Axe 2 : Une identité spécifique à préserver et valoriser : **environnement, patrimoine, culture**

Axe 3 : Accompagner une économie présentielle et durable

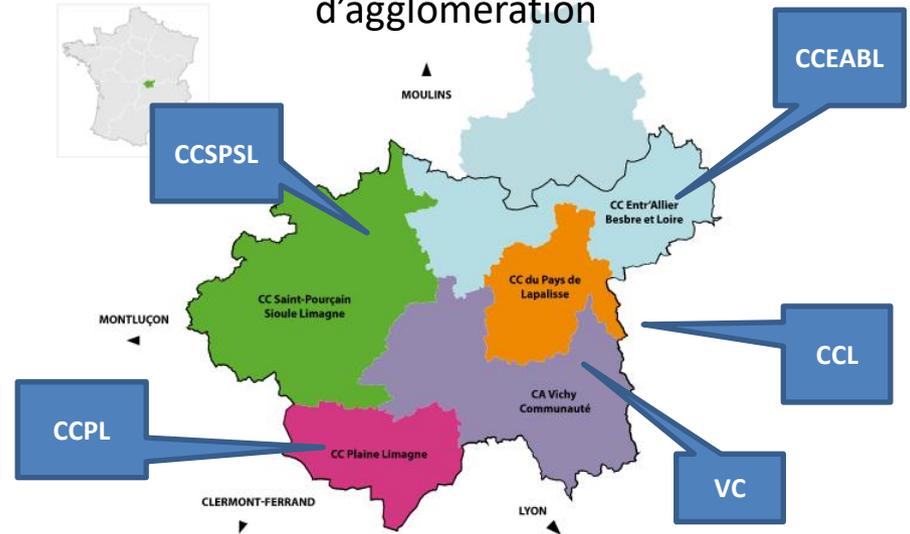
Éléments de contexte : des difficultés au démarrage

- LEADER en France : Un cumul de circonstances qui ont retardé la mise en œuvre sur le territoire Pays Vichy Auvergne
- LE PAYS, TERRITOIRE DU PROGRAMME LEADER : des regroupements de communautés de communes qui ont changé le jeu des acteurs.

En 2014: 11 communautés de communes



Depuis 2017 : 4 EPCI et une communauté d'agglomération



Analyse des réalisations : un programme abouti

<i>DONNEES GLOBALES</i>				%
Type d'indicateurs	Indicateurs	Prévisionnel	Programmé	
Réalisation	Nombre de dossiers programmés	180	118	66%
Réalisation	Montant moyen de subvention attribué par dossier	22 444 €	42 031 €	187%
Réalisation	Montant moyen de dépense publique par dossier	68 %	66%	97%
BUDGET GLOBAL PROGRAMME		5 079 415 €	4 985 399 €	98%

- Un nombre de dossiers moins importants que prévus mais de taille plus importante
- Une programmation en accord avec les objectifs à juillet 2021.

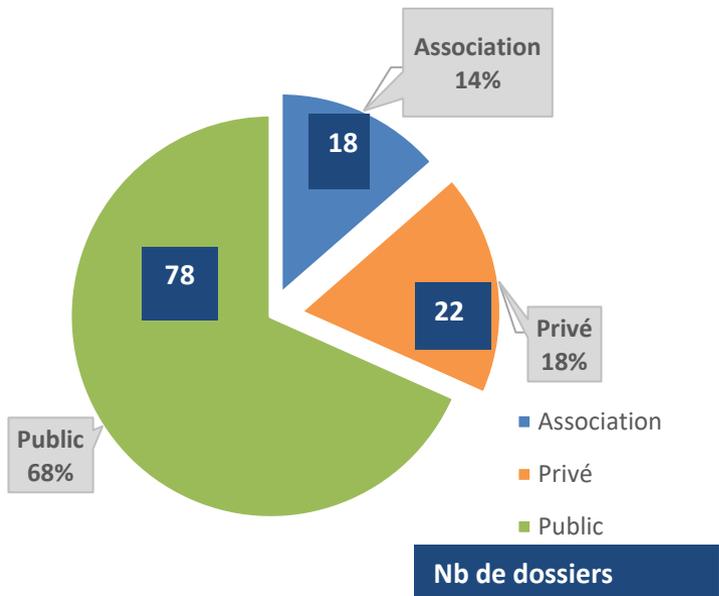
Une répartition par habitant et par EPCI très variable

	NB dossier	Financement Leader	Nb habitants*	€Leader/habitant
CCEABL- Zone Leader	7	111 914,76 €	14194	7,88 €
CCL	11	341 859,74 €	8559	39,94 €
CCPL	19	586 734,73 €	21194	27,68 €
CCSPSL	24	593 966,79 €	34033	17,45 €
VC hors commune de Vichy	33	1 721 863,45 €	57905	29,74 €
Sous total projets directs EPCI		3 356 339,47 €	135885	24,70 €
<i>CD03</i>	4	316 356,23 €		
<i>PVA dont budget animation</i>	20	1 312 703,61 €		
Total général LEADER	118	4 985 399,31 €		

* Source Insee données 2018 - Janvier 2021

Typologie des dossiers financés

Financement par type de porteurs



	COUT TOTAL DOSSIER	BUDGET LEADER OBTENU
14 dossiers supérieur à 90k€	1 947 286,00 €	1 627 819,68 €
95 dossiers en dessous 90k€	3 828 935,06 €	2 326 103,80 €
4 dossiers de coopération LEADER	182 266,00 €	178 040,00 €
6 dossiers animation LEADER	1 070 176,19 €	853 435,83 €
BUDGET TOTAL	7 028 663,25 €	4 985 399,31 €

Des projets financés pour tous les ECPI et pour des structures départementales de l'Allier

Répartition des dossiers EPCI, PVA ,CV et Structures départementales

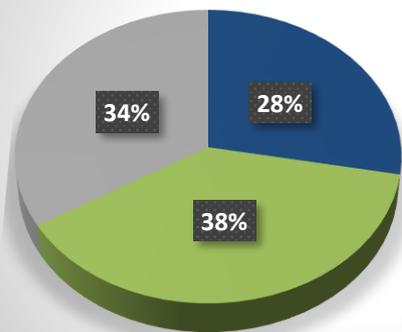


- 1/ Renforcer les liens Ville-campagne caractéristiques de notre territoire à travers une démarche de développement durable
- 2/ Pour une offre de service élargie à l'échelle du Pays.
- 3/ Préserver et valoriser les ressources et milieux naturels.
- 4/ Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
- 5/ Accompagner le développement de l'économie présenteielle et durable.
- 6/ Inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjours de qualité.
- 7/ Faire de la coopération, un axe fort de développement du territoire.
- 8/ Animer le programme, le gérer, l'évaluer

Tous les ECPI ont bénéficié de projets financés. La CV est bien dotée pour des projets de la fiche action F2 - « Une offre de service élargie au niveau du pays » et F6- « Offre de produits et séjour ».

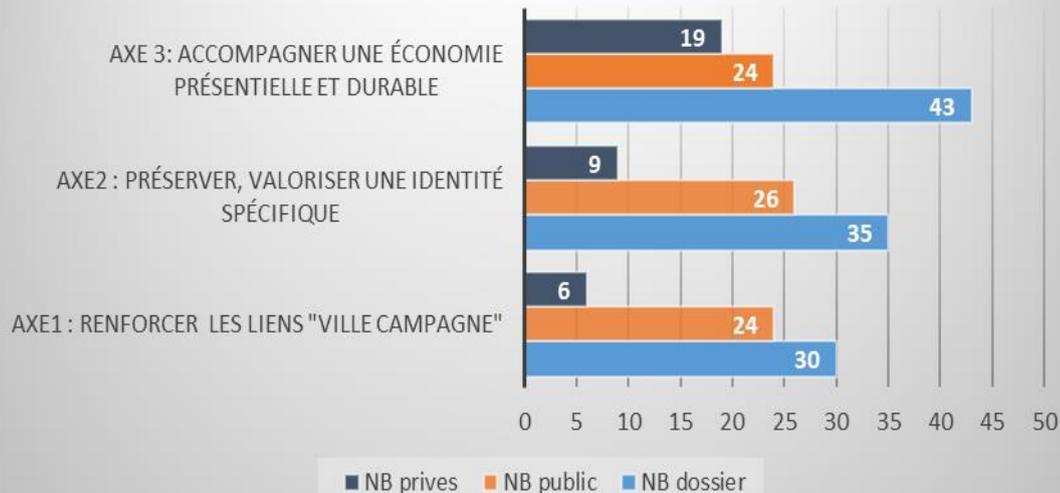
Une répartition entre les 3 axes stratégiques équilibrée avec toutefois des projets d'un montant plus important pour l'axe 2

Répartition Financement Leader par
Axe



- Axe 1 : Renforcer les liens "Ville Campagne"
- Axe 2 : Préserver, valoriser une identité spécifique
- Axe 3 : Accompagner une économie présenteielle et durable

Nb de dossiers par axes stratégiques du LEADER
2014/2020



Notre programme LEADER a-t-il répondu aux enjeux de notre Stratégie Locale de Développement ?



- Malgré un démarrage difficile du Leader tant au plan national qu'européen les réalisations correspondent aux objectifs initiaux
- L'appel à candidature lancé fin 2020 a permis à des projets privés d'accéder au programme LEADER
- Un nombre important de projets sont portés par les EPCI par rapport aux autres acteurs, ce qui a soutenu une dynamique territoriale en période Covid
- Malgré l'absence de mesure nous pouvons estimer que la **nature** des projets qui concernent principalement des investissements et des événements crée de la valeur sur le territoire en répondant aux besoins de la population.
 - Exemples : « N7 » et Moulin de Chantelle + Paléopolis...

Notre programme LEADER a-t-il répondu aux enjeux de notre Stratégie Locale de Développement ?



- Une majorité des bénéficiaires connaissaient le programme Leader antérieur
- Plusieurs ajustements ont eu lieu sur les 7 fiches actions : la fiche 4 a bénéficié de plus de 30% des financements au lieu des 14% prévus au détriment de la fiche 5 sur le développement économique et la fiche 3 sur la préservation et la valorisation des ressources naturelles.
- En l'absence d'un processus formalisé de mesure des réalisations et des impacts des projets financés, il est difficile d'évaluer la richesse créée sur le territoire par le Leader.
- La question des financements de postes de chargés de mission au sein des structures publiques doit être posée pour le prochain Leader. Quid de l'efficacité des moyens mobilisés?

Pilotage et gouvernance : les moyens mobilisés permettent-ils d'atteindre nos objectifs?



- Un COPROG investi et engagé, représentatif des parties prenantes du Pays y compris par la présence de privés et qui pourrait être force de proposition pour le futur SLD. Un quorum toujours atteint.
- Une équipe d'animation stable depuis plusieurs Leader, reconnue dans ses missions et ses compétences d'accompagnement des porteurs de projets tant dans la structuration de leur projet que dans la réalisation de leur dossier Leader.
- Une bonne efficience pour l'animation : un rapport moyens humains mis à disposition et résultats obtenus positifs.

Pilotage et gouvernance : les moyens mobilisés permettent-ils d'atteindre nos objectifs?



- Un comité technique qui n'a pas fonctionné.
- Un site Internet devenu caduque, à remanier et à faire vivre.
- Une communication qui doit devenir à la fois plus professionnelle et plurielle et moins dépendante de l'EPCI Vichy Communauté.
- Des outils d'aide à la décision (Fiche dossier de demande, grille de sélection, tableau de reporting) à faire évoluer (intégrer de nouveaux critères notamment sur les aspects transverses tel que le numérique, les cibles ou le développement durable)
- L'absence d'un poste de gestionnaire limite la réalisation d'actions de mise en réseaux des porteurs de projet , source de mutualisation de moyens et de nouveaux projets territoriaux.

Mise en œuvre du programme LEADER

Préconisations pour la prochaine
candidature LEADER 2023-2027



Organiser une animation territoriale plus collaborative

- Désigner et former pour chaque EPCI, un correspondant Leader, pouvant réaliser un suivi des porteurs de projets.
- Accompagner les EPCI en fonction de leur moyens (disponibilité, moyens humains et techniques).
- Développer un plan d'animation du réseau des porteurs de projets et prévoir les moyens adéquats à sa réalisation.
- Instaurer dès l'instruction des dossiers une culture de l'évaluation : créer une fiche de retour à remplir par les porteurs de projets à N+1.
- Favoriser un retour des porteurs de projet de façon plus systématique à partir d'indicateurs. Faire quelques études de cas coût/bénéfices.
- Améliorer le tableau de suivi et de reporting du programme Leader.

- Constituer et faire vivre un véritable comité technique pour la préanalyse des dossiers mais aussi pour l'animation du programme au sein des EPCI
- Améliorer le tableau de bord de suivi des projets / objectifs opérationnels et stratégiques du programme.
 - Par exemple, distinguer la part Investissement matériel, immatériel et budget animation (postes, chargé de mission), dans tableau de suivi des dossiers afin de pouvoir mesurer l'impact plus facilement
- Organiser les Coprog de façon territoriale, en tournant sur les EPCI
 - Intégrer des « jeunes » dans le Coprog
 - Peut-être avoir des commissions thématiques
- Faire du Coprog un véritable organe de réflexion et de relais territorial

Adapter les outils pour la sélection des projets

- Faciliter l'accès aux projets privés. Reproduire l'expérience des appels à projets.
- Simplifier les dossiers, notamment pour les membres du COPROG. Créer une fiche synthèse plus simple.
- Faire vivre la grille de sélection et la communiquer de façon systématique au porteur de projet
 - Renforcer la dimension « Pays » sur les différents projets notamment les projets publics.
 - Renforcer l'aspect de transférabilité des projets.
 - Intégrer des critères Développement Durable de façon transverse
Exemples : Impacts sur l'environnement (climat, sobriété, économie circulaire...)
- Définir et proposer des indicateurs de suivi mesurables dans les fiches projets.

- Toucher plus de porteurs de projets
- Informer et animer un véritable réseau de correspondants EPCI
- Professionnaliser la communication et les outils mis en place
- Développer un plan de communication coconstruit avec des acteurs locaux (CCI, CDM, ... et EPCI) et budgétiser les ressources adéquates
 - Diversifier les relais et destinataires.
 - Faire évoluer le site Internet et utiliser les réseaux sociaux.
 - Créer un événementiel autour de projets emblématiques.
 - Mettre en avant les projets réalisés et « parler de... », « montrer et raconter »
 - 1- On propose
 - 2- On expose
- Communiquer auprès des entreprises.
- Faire des vidéos (continuer sur la lancée du projet « Mémoire et Web TV »)
- Capitaliser collectivement pour mieux partager les initiatives et faire vivre une dynamique territoriale

En synthèse les points clés à conserver

1- Gouvernance

- Poursuivre la dynamique actuelle du COPROG tant dans sa représentativité que dans le travail engagé depuis de nombreuses années.
- Désigner et former pour chaque EPCI, des référents Leader, et animer ce réseau.
- Aller vers plus de simplification des fiches projets, faire évoluer la grille de sélection.

2- Capitalisation et communication

- Définir un plan de communication co-construit avec les partenaires territoriaux.
- Célébrer les réussites, faire connaître les initiatives innovantes, L'intérêt du LEADER et les dynamiques territoriale rurales.

3- Améliorer la culture de l'évaluation

- Créer une fiche de retour à remplir par les porteurs de projets à N+1,
- intégrer des indicateurs d'évaluation (3 à 5 maximum) dans le dossier projet.
- Prévoir quelques études de cas « Coûts/bénéfices pour le territoire »